

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2023/030

SEANCE DU 18 AVRIL 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	28

**Date de la Convocation**

11/04/23

**Date d'Affichage**

25/04/23

**Objet de la Délibération**

Modification du tableau des emplois.

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit avril, à 18 heures 45, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Médiathèque municipale, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire**.

**Présents** : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, SUC, FIERLEJ, PADRA, AITA, PEGUES, MEYER, GOMES, MARC, EVEN, DASSENOY, RANCHET, PANAVILLE, DEGEILH, MONFRAIX, SANDOVAL, PERSYN.

**Absents** : M. SARICA

Mme GARCIA procuration à Mme RANCHET

M. DAGUES-BIE procuration Mme FIERLEJ

Mme RECH procuration à Mme PEGUES

Mme LEROUX procuration à M. EL HAMMOUMI

M. DOLAGBENU procuration à Mme SANDOVAL

Mme VITRICE procuration à Mme DEGEILH

M. CHONG KEE procuration à Mme MONFRAIX

M. DESCHAMPS procuration à M. TOUNTEVICH

**Secrétaire** : Mme DASSENOY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- la création d'un emploi non permanent pour l'entretien du multi accueil.

CREATION DE POSTE		
Grade	Nombre de postes	Temps de travail hebdomadaire
Adjoint technique	1	22,50/35 <sup>ème</sup>

Ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel.

- la suppression de 11 postes à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 après avis favorable du CST en date du 7 avril 2023, suite aux augmentations de durée hebdomadaire de travail, au départ d'agents de la collectivité au motif de fins de contrat ou démission, suite à des avancements de grade/promotions.

SUPPRESSION DE POSTES		
Grade	Nombre de postes	Temps de travail hebdomadaire
Adjoint technique	3	28H
Adjoint technique	1	27H
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	28H
Adjoint technique	1	28H
Adjoint technique	1	26H
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2	35H
ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	30H
Emploi fonctionnel DGS	1	35H

Ainsi fait et délibéré en Mairie

Les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

M. le Maire,  
Christophe Tountevich

